



FORMATION OPTMISATION DE LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

- Public visé** □ Techniciens, Opérateurs.
- Prérequis** □ Bac +2 mini ou 5 ans d'expérience
□ Cette formation ne peut être déployée que dans le cadre d'un projet Impact Toptech
- Contexte général** □ **Source ADEME** *“Il existe de nombreuses synergies entre l'excellence opérationnelle et les démarches en faveur de l'efficacité énergétique et de la réduction de l'impact environnemental”*

Le programme de cette formation s'inscrit dans la ligne de ces évolutions impactant outre la performance économique, la performance énergétique, environnementale, et l'impact sociétal.

<https://expertises.ademe.fr/production-durable/production-industrielle-services/passer-a-l'action/dossier/performance-globale/lean-reduction-impacts-environnementaux>
- Objectifs opérationnels /Compétences visées** Déployer, sur son processus, sur son métier, un projet d'amélioration et de développement de la performance de l'entreprise.
- Objectifs pédagogiques** □ Comprendre les principes de diagnostics et les principes d'opportunités,
□ Connaître les outils et les solutions mis à sa disposition,
□ Appliquer les principes de mise en œuvre,
□ Développer la posture managériale adéquate au pilotage de solutions,
□ Construire un plan d'action en planifiant les tâches associées.

EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE
& AMÉLIORATION CONTINUE

2

- Durée et modalité d'organisation**
- de 21 h00 à 35h00 par bénéficiaire.
 - Formation en intra entreprise,
 - En présentiel,
 - Groupe de formation : Minimum : 1 personne
Maximum : 10 personnes

Déroulement pédagogique de la formation

Cette formation se déroulera en présentant, en alternance, des exposés thématiques et des exemples concrets de l'Optimisation de la Performance Opérationnelle (60% de théorie et 40% de pratique).

Le cas réel de l'entreprise des bénéficiaires sera utilisé tout au long de la formation.

Moyens

- Support de cours et présentation de cours,
- Vidéos,
- Jeu pédagogique,
- Mise en situation des participants à partir de cas réels de l'entreprise et d'applications sur le terrain.

Modalités d'évaluation des compétences

Etude de cas en situation réelle sur l'amélioration d'un processus existant avec soutenance orale.

A partir d'un cas vécu en situation réelle, il est attendu du candidat différentes actions :

- Le candidat doit identifier les zones de gaspillage du processus existant en prenant en compte le modèle F.L.O.© :
 - F : Fuites, rejets, rendement matière...
 - L : Longueur : coût et impact des stockages, temps de passage, délais
 - O : Ouverture : capacité, productivité, énergie ...
- et ainsi aboutir à la modélisation d'un processus porteur d'opportunités en lien avec les critères de performance visés incluant, au besoin, les enjeux de :
 - De performance économiques
 - Gestion des ressources matières et énergie

**EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE
& AMÉLIORATION CONTINUE** 3

- Numérisation, digitalisation
- Le candidat présente de façon argumentée les gaspillages relevés et identifiés ainsi que les gains potentiels permis par les opportunités mises en évidence par sa modélisation.
- Le candidat présente à l'oral, le processus optimisé associé à l'ensemble des outils sélectionnés. Puis, il expose le mode d'animation de son plan d'action et des tâches planifiées à mettre en œuvre auprès de l'équipe.
- Le plan d'actions identifié, le candidat explique les conditions de mise en place des actions définies et présente les résultats et la manière dont il a communiqué sur le projet lors de sa soutenance orale.
- Le candidat sera challengé à l'oral par rapport aux conditions mises en place pour permettre la réussite du processus d'optimisation.

Durée de la soutenance orale : 30 minutes

**EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE
& AMÉLIORATION CONTINUE**

4

Formateur

Consultant formateur expert en Excellence Lean et en Excellence Opérationnelle. (Excellence Opérationnelle = démarche systématique et méthodique menée dans l'entreprise pour maximiser les performances en matière de productivité, de qualité des produits, des coûts).

Lieu

Dans l'entreprise commanditaire.

Dates et horaires

Horaire : 8h30 -12h00 / 13h30 - 17h00

Dates : à définir

Budget

1 550 € HT / jour, jusqu'à 10 personnes

1 550 € HT de frais d'évaluation des compétences

Modalités de règlement :

Versement d'un acompte de 30% acompte à la commande

Facturation mensuelle au prorata des jours de formation réalisés

Règlement à 30 jours fin de mois.

Accessibilité & prise en compte des situations de handicap

Toutes nos formations sont dispensées dans des locaux mis à disposition par nos commanditaires.

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) du client (commanditaire) s'applique.

Lorsque nous recevons dans nos formations des personnes en situation de handicap, nous faisons un point préalable avec le commanditaire pour obtenir des précisions sur la nature du handicap et sur les moyens que nous pourrions mettre en œuvre pour rendre sa formation la plus confortable possible. À l'issue de ce point, nous convenons ensemble des dispositions à prendre.

Dans tous les cas, le formateur est désigné contact privilégié du bénéficiaire pour toute demande qu'il pourrait avoir. Il accueille le bénéficiaire lors de son arrivée et fait des points réguliers avec le bénéficiaire tout au long de la formation pour s'assurer du bon déroulement de sa formation.

Délai d'accès

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est au minimum de 11 jours ouvrés.

**EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE
& AMÉLIORATION CONTINUE** 5**Modalités de suivi et d'évaluation :****Evaluation diagnostic**

- Entretien
- Évaluation des besoins et attentes du commanditaire
- Évaluation des besoins et attentes de l'apprenant
- Évaluation des prérequis

Evaluation formative :

- Exercice pratique
- Mises en situation

Evaluation sommative :

- Examen final
- Feuille d'émergence par demi-journée
- Évaluation « à chaud »
- Évaluation « différée »
- Évaluation de l'intervenant
- Enquête satisfaction du commanditaire
- Enquête satisfaction du financeur
- Attestation de fin de formation

Référent pédagogique et Référent Handicap

Alexa LEMERCIER-PIERRE

Tel : 03.84.22.99.14

alexa.lemercier-pierre@yae.fr

Programme et contenu de la formation

A l'issue de cette formation, les bénéficiaires seront capables de mettre en œuvre les compétences acquises dans chacun des modules.

Module 1 : Diagnostic des opportunités d'amélioration des processus

- Choisir et appliquer la méthode de cartographie,
- Faire ressortir, via le processus, les opportunités utiles par rapport aux objectifs,
- Identifier les gaspillages, les fuites, les pertes matière ... par l'observation, l'interview et l'analyse des données.
- Sélectionner les opportunités dont les gaspillages par rapport aux objectifs fixés,
- Estimer les gains potentiels,
- Définir des objectifs avec des indicateurs de mesure, s'appuyant notamment sur les outils numériques (ERP, MES, bases de données ...) ou visuel terrain, existants ou à créer.

Module 2 : Conception d'une solution d'amélioration des processus.

- Intégrer les principes directeurs,
- Sélectionner les outils (méthodes organisationnelles, logiciels, pilotage visuel terrain et/ou digital ...) en mettant en évidence leurs spécificités,
- Intégrer les outils en appréhendant leurs impacts en gain et en risque,
- Définir la posture managériale adéquate au pilotage de la solution,
- Adopter une vision systémique de la solution.

Module 3 : Mise en œuvre de plan d'action d'amélioration des processus

- Elaborer un plan d'action en planifiant les tâches associées.
- Suivre l'état d'avancement des tâches et définir des actions correctives,
- Définir un plan de communication autour du projet,
- Superviser et valider l'atteinte des objectifs,

EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE
& AMÉLIORATION CONTINUE

- 
- Fédérer autour du projet.